

Nos domaines d'intervention

Logistique, vente, mise en rayon, restauration, préparation de commande, entretien de locaux, secrétariat, traitement de facture, standard, gestion de stock, espaces verts... et toute autre prestation sur demande.

N'hésitez pas à nous contacter !

Contacts

Amal CHETOUANI

Cheffe de service éducatif

- chetouani.amal@ladapt.net - Tél : 06.27.45.58.32.

Esat Hors-murs - Sarcelles

Pascal LAPCZUK

Tél : 06.25.67.45.81

lapczuk.pascal@ladapt.net

Mostapha KAMAL

Tél : 06.12.18.75.69

kamal.mostapha@ladapt.net

Esat Hors-murs - Cergy

Graziella JURAVER

Tél : 06.20.66.24.85

Juraver.graziella@ladapt.net

Vous pouvez soutenir nos actions

L'ESAT Hors-murs est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage, conformément à la loi du 05/03/2014

LADAPT

*“vivre ensemble,
égaux & différents”*



LADAPT VAL D'OISE - ESAT Hors-murs - esat-95@ladapt.net
62 rue Pierre Brossolette - CS 20100 - 95203 Sarcelles - Tél : 01.34.19.41.11 - Fax : 01.34.19..89.35
35 boulevard du Port - 95000 Cergy - Tél : 09.52.37.52.50



LADAPT VAL D'OISE

ESAT Hors-murs - Sarcelles/Cergy

(Établissement et Service d'Aide par le Travail)

www.ladapt.net

Travailler avec l'ESAT Hors-murs

Simplicité, flexibilité, sécurité et faible coût financier



Document commercial non contractuel - crédits photo : LADAPT - ESA : RFE/PLAQU ESAT 07 - 22/01/2024

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

Depuis plus de dix ans, LADAPT a choisi de développer les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) dits « Hors-murs ».

A la différence d'un ESAT de production, l'ESAT Hors-murs accompagne les travailleurs en situation de handicap en s'axant sur leur insertion sociale et professionnelle en milieu ordinaire.

Les entreprises d'au moins 20 salariés ont l'obligation d'employer des personnes en situation de handicap à hauteur de 6 % de leur effectif.

■ Qu'est-ce qu'une mise à disposition (MAD) ?

- Il s'agit d'un cadre légal qui permet à une personne reconnue travailleur en situation de handicap de répondre aux besoins de votre entreprise en travaillant au sein de vos équipes.
- Le contrat est construit sur mesure, en concertation entre vous, la personne accompagnée et l'ESAT Hors-murs de LADAPT.



Atelier gestes et postures

Les avantages de la mise à disposition

- **Simplicité** de mise en œuvre : Aucune gestion administrative et financière directe du travailleur en situation de handicap, une simple facture mensuelle à régler.
- **Flexibilité** de la durée du contrat et des volumes horaires.
- **Sécurité** par un suivi continu garanti par les professionnels de l'ESAT : analyse de poste, sensibilisation de vos équipes, évaluations régulières des travailleurs en entreprise, mise en place de réentrainement ou d'adaptation si nécessaire...
- **Faible coût financier** du fait de la valorisation de la prestation dans votre Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH).



Atelier techniques de recherche d'emploi

Pourquoi ?

■ Travailler avec l'ESAT Hors-murs de LADAPT vous permet :

- A terme, d'embaucher un travailleur en situation de handicap déjà formé, autonome et intégré aux équipes.
- De répondre à votre obligation d'emploi en sécurisant l'intégration d'une ressource compétente, via un accompagnement de notre équipe pluridisciplinaire.
- De libérer vos salariés de tâches annexes en les confiant à un travailleur de l'ESAT.
- De sensibiliser vos salariés au handicap.
- De renforcer et sécuriser votre démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

Le travailleur en situation de handicap disposera d'un accompagnement par notre équipe pluridisciplinaire : Cheffe de service éducatif, Chargés d'insertion professionnelle, Psychologue du travail, Ergonome, Ergothérapeute, Psychologue clinicienne, Conseillère en économie sociale et familiale, Animateur multimédia, Neuropsychologue et un Technicien administratif.

Méthode de calcul

Facturation d'une MAD :

Coût horaire de 9,02 € HT* soit 10,83 € TTC* par heure travaillée

> 17,50 heures hebdomadaires : 678,75€ par mois HT* Soit 814,50 € par mois TTC

> 35 heures hebdomadaires : 1357,51 € par mois HT* Soit 1629,01 € par mois TTC

* Tarif au 1^{er} Janvier 2024 indexé sur l'évolution du SMIC horaire

> Méthode de calcul au 1^{er} Janvier 2024 voir : www.agefiph.fr

Comment ?

- La mise à disposition d'une personne accompagnée par l'ESAT repose sur un partenariat de proximité avec l'entreprise. Pour chaque situation, un profil de poste est construit sur mesure.
- Notre équipe prend connaissance de vos besoins et de votre organisation avant de vous proposer :
 - Un candidat répondant aux critères d'un poste existant.
 - De créer un poste recomposé à partir des tâches annexes de vos salariés, pour créer un poste complet.